Circuit découverte d'Echauffour

CC des Vallées d'Auge et du Merlerault

Balade à cheval dans l'Orne (CRTE Normandie)

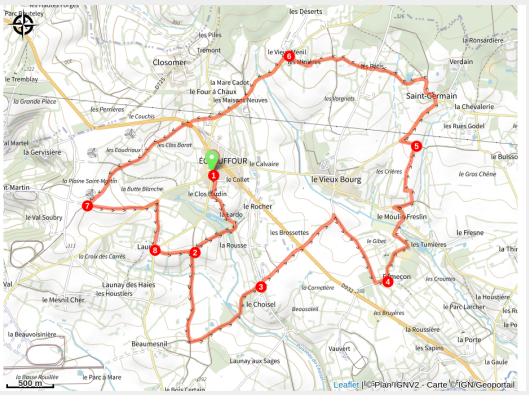

Infos pratiques

Pratique : Cheval

Longueur : 16.8 km

Dénivelé positif : 253 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : 7 Grande Rue, Echauffour

Profil altimétrique

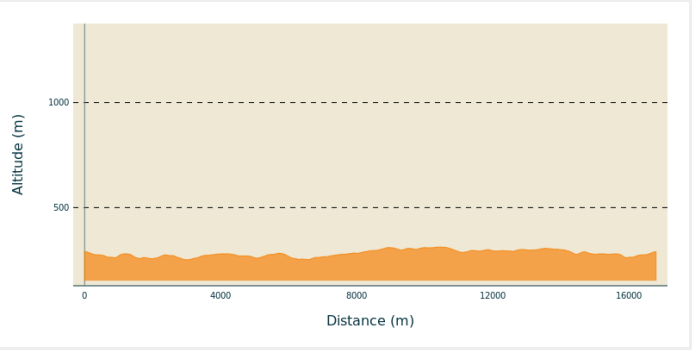

Altitude min 252 m Altitude max 312 m

1. Quitter le parking de la mairie. Prendre à droite la rue des fontaines et tourner à gauche dans le chemin du Lavoir. Au bout du chemin, tourner à droite pour emprunter le chemin de la Rousse.
2. Emprunter le chemin de la Croix des Pierrettes à gauche. A la première intersection, obliquer à gauche dans le chemin de Beaumesnil Est.
3. Au lieu-dit Le Choisel, tourner à droite et continuer tout droit jusqu'à la route du Verger, puis à gauche vers la route de la Plaine et poursuivre tout droit. Prudence lors de la traversée de la D 932. Continuer en face sur la route du Noc pendant 500m et emprunter le chemin du Dolmen à droite. A l'intersection avec le chemin de Fumeçon, tourner à droite pour rejoindre le hameau du même nom.
   Variante
   Dans le hameau, vous pouvez prendre sur votre droite un chemin en aller-retour qui vous conduira jusqu'aux menhirs des croûtes distants d'environ 300 m.
4. Suivre le chemin de Fumeçon et le chemin du ruisseau pour rejoindre le lieu-dit Le Moulin Freslin. Traverser la route et aller tout droit. Tourner à droite dans le chemin des campagnes puis à gauche dans le chemin des Crières.
   Variante
   Au bout du chemin, vous arrivez à une intersection avec le chemin du Gros Chêne. Sur votre droite, vous pouvez vous rendre en aller-retour au Gros chêne distant d'environ 460 m.
5. A l'intersection avec le chemin du Gros Chêne, laisser le chemin à droite. Prendre à droite sur la D 220 puis à gauche dans le hameau de Saint-Germain. Continuer jusqu'au lieu-dit « les Pâtis » et parvenir au hameau « le Vieux-Ménil. »
6. Tourner à gauche sur la route de la Forêt et la suivre pendant 2 km en passant par le lieu-dit « Les Maisons Neuves ». Prendre le chemin du cimetière à droite, traverser la D932 avec prudence ! Suivre le chemin de la plaine Saint-Martin pendant 2 km.
   Variante
   A l'intersection avec le chemin de Saint-Martin, vous pouvez faire un aller-retour sur votre droite pour aller jusqu'au haras St Martin distant d'environ 800 m.
7. Prendre le chemin de Saint-Martin à gauche. A l'intersection avec la route du Merlerault (D50), tourner à gauche puis obliquer à droite dans le chemin de la Croix Launay.

8. A la fin du chemin, dans le hameau de Launay, bifurquer légèrement à gauche pour rejoindre la route de Planches (D 236). Traverser et emprunter le chemin de la Boissière. Le suivre jusqu’à l’intersection du point 2 et prendre tout droit. Retourner au point de départ par le même chemin emprunté à l’aller.

Sur votre route...

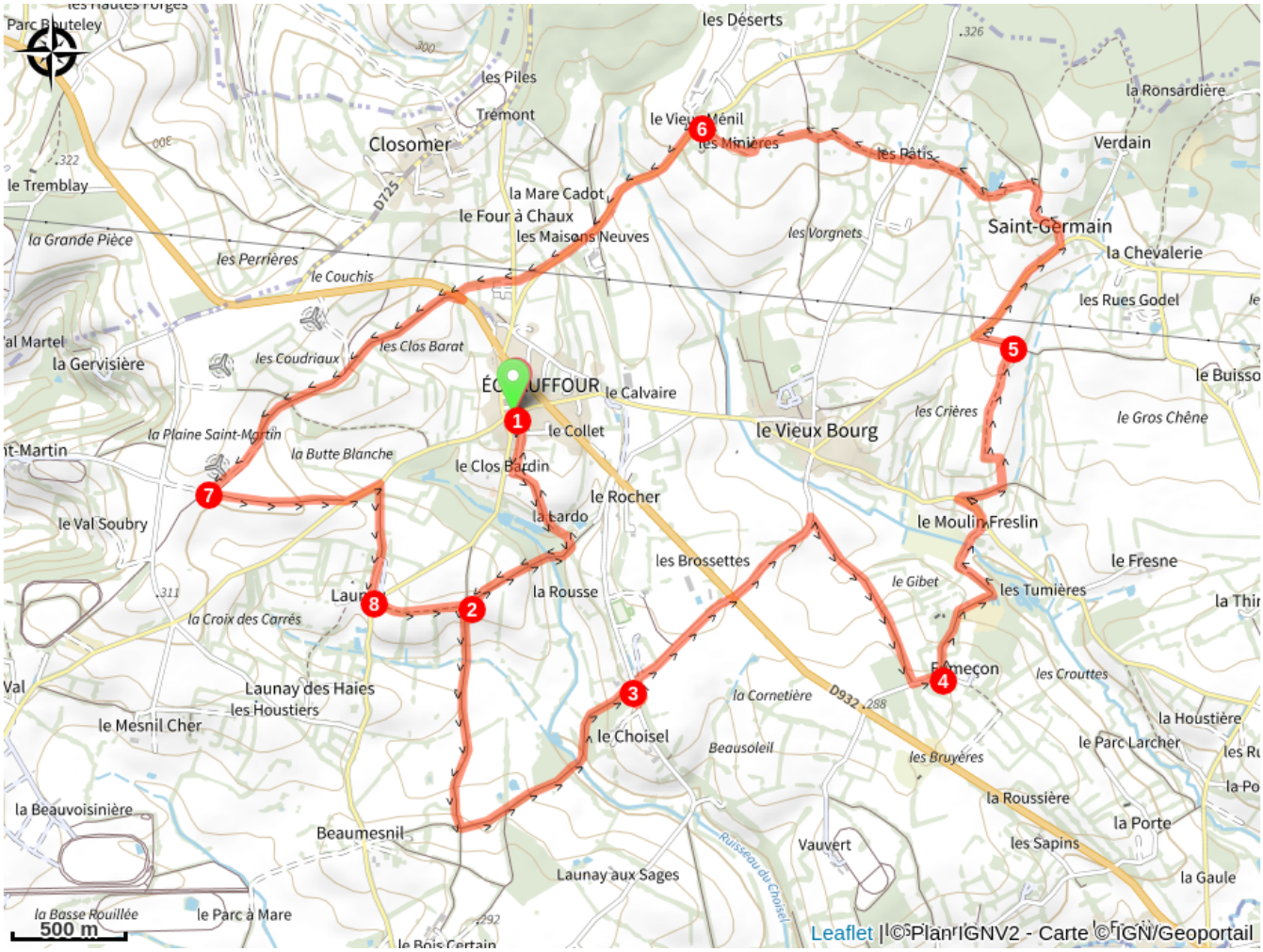

Toutes les informations pratiques